Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Communication interministérielle

Tarbes, le 15 juin 2011

REMISE DES DECRETS DE NATURALISATION

Mercredi 15 juin 2011 à 15 heures

Le mercredi 15 juin 2011 à 15 heures, Mme la Secrétaire Générale a procédé à la remise de dix neuf décrets de naturalisation dans la nationalité française.

Les personnes concernées qui ont acquis ou recouvré la nationalité française par décret sont originaires des pays suivants : Maroc (2), Russie (1), Portugal (2), Arménie (1), Algérie (3), Allemagne (1), Belgique (1), Mongolie (1), Sénégal (1), Gabon (2), Cameroun (2), Ile Maurice (1), Géorgie (1).

Ont été associées à cette cérémonie les personnes ayant acquis la nationalité française par mariage auprès du tribunal de Tarbes. Ces dernières sont originaires des pays suivants : Algérie (2), Madagascar (4), Cuba (1), Tunisie (4), Maroc (2), Portugal (1), Burkina faso (1), Espagnol (1) ainsi que 2 mineurs ayant acquis la nationalité française par déclaration auprès du tribunal de Tarbes.

Les maires des communes où résident ces personnes ont également été invités : M. Gérard TREMEGE, maire de Tarbes, M. Yannick BOUBEE, maire d'Aureilhan, M. Daniel FROSSARD maire d'Ibos, M. Jean GUILHAS, Maire de Maubourguet, M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, maire de St Pé de Bigorre, Mme Josette FOURCADE, Maire de Tournay, M. Henri FATTA, maire d'Oursbelille, M. Charles BARREAT, maire d'Ossun, M. Jean-Louis GERBEAU, maire d'Agos Vidalos, M. André JEAN, maire de Frédèche, M. Roger LESCOUTE, maire de Soues, M. jean-Claude GUILLOT, maire de Soublecause, M. Jean BORDERES, maire de Vic-en-Bigorre, M. Jean-Christian PEBEBOY, maire de Barbazan-Debat, M. Charles HABAS, maire d'Orleix, M. Bernard PLANO, maire de Lannemezan.

Lors de la réception donnée à cette occasion, Mme la Secrétaire Générale a souhaité à toutes les personnes concernées, la bienvenue parmi la communauté nationale et leur a fait part des droits et des devoirs qui accompagnent leur nouvelle citoyenneté, parmi lesquels Mme la Secrétaire Générale a particulièrement insisté sur la nécessité de pratiquer la langue française.